



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 17/01/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange neige/verglas en Creuse : appel à la plus grande prudence dès le mercredi 18 janvier 2023 minuit.

Météo France a placé le département de la Creuse en vigilance orange neige/verglas. Un phénomène de chutes de neige parfois significatives sur la Creuse est ainsi attendu ce mercredi 18 janvier 2023 à partir de minuit et ce jusqu'à 09h00 sur l'ensemble du département.

Cet épisode neigeux est susceptible de provoquer des perturbations sur le réseau routier. Aussi, Virginie DARPHEUILLE, préfète de la Creuse, appelle les automobilistes à la plus grande vigilance, à s'informer régulièrement des conditions climatiques et de circulation avant de prendre la route et à se conformer strictement aux consignes de sécurité locales.

Pour la mise à l'abri des personnes vulnérables (population précaire, sans domicile ou isolées) le numéro d'appel gratuit 115 est mis à disposition 24h sur 24h il permet d'orienter de façon immédiate les personnes en difficulté vers la structure d'hébergement la plus proche. La préfète sait pouvoir compter sur l'esprit de solidarité et la vigilance des habitants du département qui auraient connaissance de personnes dans cette situation.

Les services de l'État suivent attentivement l'évolution de la situation en lien avec les services de Météo France, les gestionnaires de la voirie, les collectivités et les professionnels des transports.

Conseils de comportement :

- renseignez-vous sur les conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr ;
- différez ou limitez vos déplacements. Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer et adaptez votre conduite aux conditions météorologiques : réduisez fortement votre vitesse, évitez toute manœuvre brutale, portez une attention particulière au respect des distances de sécurité, à la bonne utilisation des feux, repérez les zones délicates (ponts, sous bois, zones ombragées ou humides) où les risques de verglas sont plus fréquents. Si vous devez ralentir, faites-le très progressivement. Prévoyez un équipement minimum en cas d'attente prolongée sur la route dans sa voiture ;
- facilitez le passage des engins techniques ;

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse